

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 26 août 2015, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions de la Société Label'Vie SA.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 254.527 actions (soit 10% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 1 650 DH par action ;
- Prix minimum de vente : 1 100 DH par action ;
- Durée du programme : 18 mois à compter du 21/09/2015.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 10/09/2015.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège de Label'Vie ;
 - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/025/2015

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières